



Retard declaration succession

Par thierry42

bonjour voila le soucis ma belle mère est décéder il y a 23 ans mon père est actuellement malade donc les enfants ce sont poser la question de savoir ce qui qui avait été fait a l'époque et ce qui avait été régler en droit de succession .on a fait une demande écrite au notaire qui c'était normalement occuper de la succession ,sa réponse:

après recherche aux archives, il s'avère que la succession de votre mère na fait l'objet d'aucun certificat d'hérédité ,aucune déclaration de succession ,ni aucune attestation de propriété.

voila la question ,comment faire maintenant pour régler la situation et que risque t on pénalité de retard ? etc. ...
merci d'avance .
cdlt.

Par ESP

Bonjour

Il est important de connaître le régime matrimonial de ces personnes...et qui possédait quoi lors du décès de la dame.